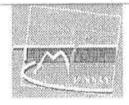


Tennis Club de MIONNAY Mairie - Place Alain Chapel 01390 Mionnay

Objet : AUTORISATION D'EXPLOITATION DE MES DROITS A L'IMAGE

Je soussigné(e),accorde au Tennis club de Mionnay, ses représentants et toute personne agissant avec l'autorisation de l'organisme, la permission irrévocable de publier sur le site internet de l'association toutes photographies ou vidéos prises de moi et/ou de mes enfants
dans le cadre des activités du club et ce durant une période n'excédant pas quatre années. Je déclare avoir dix-huit ans ou plus et être compétent(e) à signer ce formulaire en mon nom et/ou en tant que tuteur légal pour mon/mes enfant(s) nommé(s) ci-dessus.
J'ai lu et compris toutes les implication de cette autorisation
Fait à Mionnay, le



Tennis Club de Mionnay

Protection des données personnelles

1-Coordonnées personnelles

- L'adhésion au Tennis Club de Mionnay (le « club » entraine de facto l'adhésion du membre au comité départemental de l'Ain (le « comité »), à la ligue de tennis du Lyonnais (la « ligue ») et à la Fédération Française de Tennis (la « FFT »). Par conséquent, le club, le comité, la ligue et la FFT pourront être amené à utiliser les données à utiliser les données personnelles notamment l'adresse électronique communiquées par le membre, pour les besoins de l'organisation de l'activité fédéral (notamment l'envoi de tout courrier non sollicité lié à la gestion des services attachés à l'adhésion au club et/ou à l'acquisition de la licence FFT, l'organisation des compétitions fédérales, la gestion des membres des associations, etc.). A cette fin, les informations collectées seront susceptible de donner lieu à un traitement informatique par le club, le comité, la ligue et la FFT.
- Sous réserve de l'accord du membre, le club, le camité, la ligue et la FFT pourront également réutiliser ces informations à toutes autres fins notamment tout courrier non sollicité, électronique ou non ne concernant pas directement l'organisation de l'acticité fédérale -, et pourront également être amené à les transférer à titre onéreux ou gratuit à leurs partenaires commerciaux respectifs.

A cet égard, merci de bien vouloir cocher l'une et/ou l'autre des cases ci après :

- Je consens à l'utilisation de mon adresse électronique à des fins autres que celles liées à l'organisation de l'activité fédérale.
- Je ne souhaite pas que les informations me concernant hors adresse électronique - soient utilisées à des fins autres que celles liées à l'organisation de l'activité fédérale.
- Je ne souhaite pas que les informations me concernant fassent l'objet de transferts à titre gratuit ou onéreux.

2- Droits et devoirs

En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le membre dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant.

DA	E	+	4444444444444444

- Pour l'exercice de ces droits, le membre est invité à d'adresser par courriel à : mionnay.tennis@fft.fr , ou par courrier postal au Tennis Club de Mionnay Mairie Place Alain Chapel 01390 MIONNAY. Il peut également s'adresser à la FFT (fft@fft.fr / 2, avenue Gordon Benett 75016 Paris).
- Le membre peut également pour des motifs légitimes s'opposer au traitement des données le concernant.
- Le membre trouvera des informations sur ses droits et devoirs et sur la protection des données individuelles sur le site de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr)

龖	Je soussigné (*)	armananan maranan maran
---	------------------	---

(*si l'adhésion concerne un mineur, ajouter la phrase « agissant en qualité de représentant légal de [nom et prénom du mineur] »)

- Reconnaît que l'adhésion au Tennis Club de Mionnay entraine l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des statuts et règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT);
- Reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence;
- Reconnaît avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel;
- Atteste être en possession d'un certificat médical datant de moins d'un an de non contre indication à la pratique du tennis y compris en compétition;
- Autorise le Tennis Club de Mionnay, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison sportive en cours (), l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site internet du club).

SIGNATURE: